

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/51

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

\*\*\*\*\*

*Séance du 15 juillet 2014*

*L'an deux mille quatorze et le quinze juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : le 07 juillet 2014.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13  
votants : 14*

*Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0*

*Présents : MM VOLLE – CROZIER – TESTON – BEUGNET – HILAIRE –  
BOUNIARD – CORNET – GAUTHIER – GRENIER – JOLLIVET – LEBRAT –  
PIQUEMAL – RAMUS*

*Absents : M EUVRARD a donné procuration à M BOUNIARD*

*Excusé : M RIFFARD*

*Mme Catia PIQUEMAL a été élue secrétaire.*

**Objet : Création d'un poste d'agent administratif dans le cadre du dispositif  
Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)**

Au cours de cette séance, le Maire propose de créer un poste d'agent administratif pour une durée d'un an à temps non complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

.../...

A.V.  
2014/152

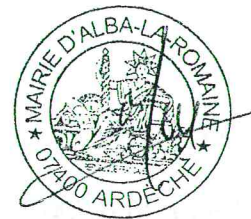
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Décide de créer un poste d'agent administratif dans le cadre du dispositif « contrat d'accompagnement dans l'emploi ».
- Précise que ce contrat sera d'une durée initiale d'un an.
- Précise que la durée du travail est fixée à 24 heures par semaine.
- Indique que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire.
- Charge son Maire de procéder au recrutement de l'agent.
- Autorise le Maire à signer la convention avec Pôle Emploi et les services de l'État ainsi que le contrat de travail avec l'agent.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 15 juillet 2014

 REÇU A  
LA PREFECTURE LE  
21 JUL. 2014

POUR COPIE CONFORME  
ALBA, le 16 juillet 2014  
Le Maire,  
André VOLLE.



.../...